

BAIS (Ille-et-Vilaine)

Carrière des Vallons

D.F.S. de sondages archéologiques
02/11 – 26/11/2004

(Arrêté de prescription n° 2004/018)

Sous la direction de
Gaétan Le Cloirec

avec la collaboration de
*Anne-Françoise Chérel, Arnaud Desfond, Dominique Doyen,
Dominique Guimard, Stéphane Jean et Vincent Pommier.*

INSTITUT NATIONAL
DE RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES
PRÉVENTIVES

Rennes : S.R.A. Bretagne
2005

~~2059~~
2059

FICHE SIGNALÉTIQUE

LOCALISATION DE L'OPERATION

Département : *Ille-et-Vilaine*

COMMUNE : *Bais*

Lieu dit ou adresse : *Carrière des Vallons*

Année cadastre :

Section(s) et parcelle(s) : *ZA, n° 29, 30, 31, 32p, 33p, 40p, 66p et chemin d'exploitation.*

Coordonnées Lambert Zone :

Altitude : -

x1 =

x2 =

x3 =

y1 =

y2 =

y3 =

IDENTITE DE L'OPERATION

Arrêtés n° *2004 / 018* en date du *2 mars 2004*

Nature : *sondages archéologiques*

Date d'intervention : du *02/11/2004* au *26/11/2004*

TITULAIRE (nom et prénom) : *Le Cloïrec Gaétan*

Organisme de rattachement : *I.N.R.A.P.*

Propriétaire du terrain : *S.A. Pigeon carrières*

Protection juridique :

Motif de l'opération : *Projet d'extension de carrière*

Maître d'ouvrage : *I.N.R.A.P.*

Contraintes techniques particulières : -

Surface abordée : *117000 m²*

Surface du projet : *117000 m²*

(dans la ou les parcelles concernées par l'opération)

Fouille menée jusqu'au substrat :

OUI NON

Sinon, altitude du fond de fouille :

RESULTATS SCIENTIFIQUES

MOTS CLES : (3 à 5 par rubrique)

- Chronologie : *Age du fer, gallo-romain, moderne*
- Vestiges immobiliers : *fossés, fosses, tranchées, trous de poteau, anciens chemins*
- Vestiges mobiliers : *céramique, plaques foyères, fragments de tegulae, silex*

COMMENTAIRE : *Mise en évidence d'un site de la fin de l'Age du fer dans l'angle sud-est du projet. Traces d'occupations gallo-romaines à l'ouest.*

LIEU DE DEPOT : du mobilier : *dépôt départemental*

des fonds documentaires : *S.R.A. Bretagne*

N° des 10 à 20 diapo. les plus représentatives, fouille et mobilier) : -

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES DU DFS

ANNEE : *2004*

AUTEUR (nom, prénom) : *Le Cloïrec Gaétan*

COLLABORATEUR(S) : *Anne-Françoise Chérel, Arnaud desfond, dominique Doyen, Dominique Guimard, Stéphane Jean et Vincent Pommier.*

TITRE : *Bais (Ille-et-Vilaine), carrière des Vallons.*

Sous-titre : *DFS de sondages archéologiques*

Nombre de volumes : *1*

nbre de pages : *28*

nbre fig. : *16*

nbre planches. : *23*

SOMMAIRE

Générique	p. 3
1. Cadre de l'opération	p. 4
1.1. Contexte	p. 4
1.2. Environnement archéologique	p. 6
1.3. Méthodologie	p. 7
2. Résultats	p. 8
2.1. Observations générales	p. 8
2.2. Une occupation de la fin de l'Age du Fer	p. 11
2.2.1. Les structures	p. 11
2.2.2. Le Mobilier	p. 16
3. Conclusion	p. 27
Bibliographie	p. 28

GENERIQUE

Intervenants :

Gaétan LE CLOIREC

(I.N.R.A.P., chargé d'opérations et de recherche, responsable de l'opération)

Dominique DOYEN

(I.N.R.A.P., technicien de fouille)

Anne-Françoise CHEREL

(I.N.R.A.P. céramologue)

Dominique GUIMARD

(I.N.R.A.P. topographe)

Vincent POMMIER

(I.N.R.A.P. topographe)

Arnaud DESFOND

(I.N.R.A.P. dessinateur D.A.O. – plans et coupes)

Stéphane JEAN

(I.N.R.A.P. dessinateur D.A.O. - céramiques)

Suivi de l'opération :

Stéphane DESCHAMPS

(Conservateur Régional de l'Archéologie de Bretagne)

Anne VILLARD

(S.R.A. Bretagne, Conservatrice du Patrimoine)

Gilbert AGUESSE

(I.N.R.A.P., Directeur Interrégional Grand-Ouest)

Michel BAILLIEU

(I.N.R.A.P., assistant scientifique et technique)

Stéphane HRYWNIACK

(I.N.R.A.P., contrôleur de gestion)

Olivier LAURENT

(I.N.R.A.P., responsable de base, suivi de la D.I.C.T.)

Béatrice DUPONT

(I.N.R.A.P., commandes matériels)

Terrassements :

Entreprise Beaussire, Carentan.

1. Cadre de l'opération

1.1. Contexte administratif

La carrière des Vallons s'étend au sud de Louvigné-de-Bais le long de l'ancienne route départementale n° 95 (fig. 1). Un élargissement est envisagé vers le sud sur une superficie de 11,7 hectares. Il devrait amener la limite de l'exploitation au niveau d'une ligne EDF à haute tension qui passe à 200 m du front de taille actuel. L'emprise de ce projet englobe une dizaine de parcelles et plusieurs bâtiments de ferme placés du côté est (fig. 2).

Tous les terrains concernés appartiennent déjà à l'entreprise Pigeon mais les champs sont laissés à disposition des agriculteurs en attendant l'extension de la carrière. La moitié ouest et la zone sud-est de l'emprise sont actuellement cultivées alors que la partie nord-est est occupée par la ferme de Champagné entourée de quelques prairies.

A cet endroit, le relief correspond à une colline peu marquée dont le sommet culmine au milieu du terrain à une altitude de 101 m NGF. La différence de niveau entre le point haut et les parties les plus basses, situées 150 m à l'ouest est de 10 m. La pente est plus douce du côté est puisque l'extrémité de l'emprise, situé à 400 m, ne descend pas sous la cote de 93 m NGF.

La superficie du projet d'extension et la richesse de l'environnement archéologique ont incité le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne à demander la réalisation d'une série de sondages pour vérifier la présence de vestiges enfouis.

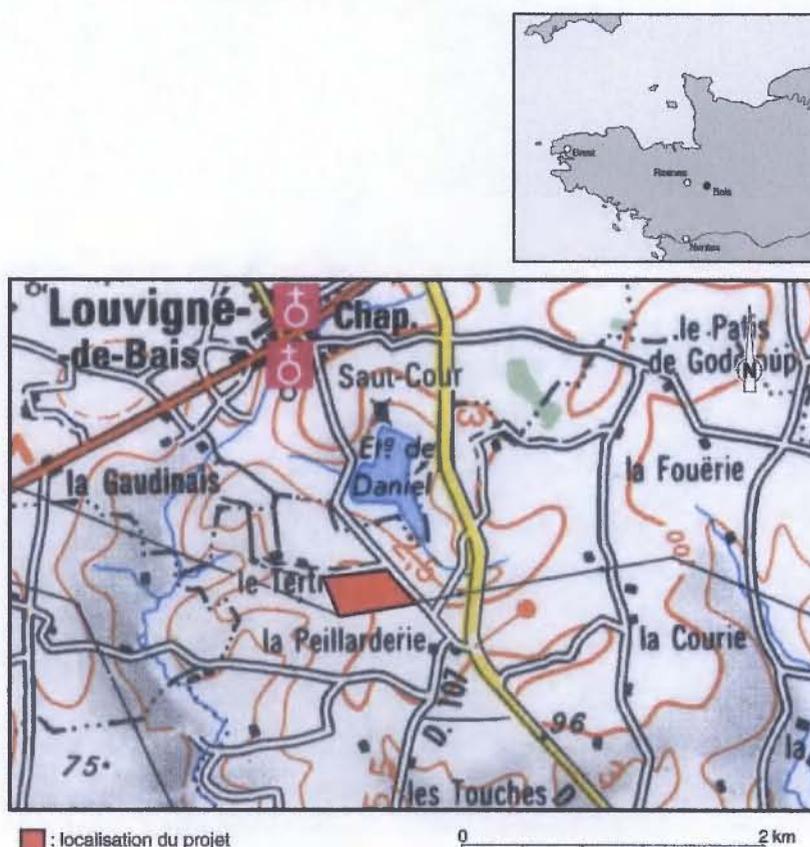


Fig. 1 : localisation du projet sur la carte IGN (échelle 1/50000^e) (D.A.O. S. Jean / Inrap).

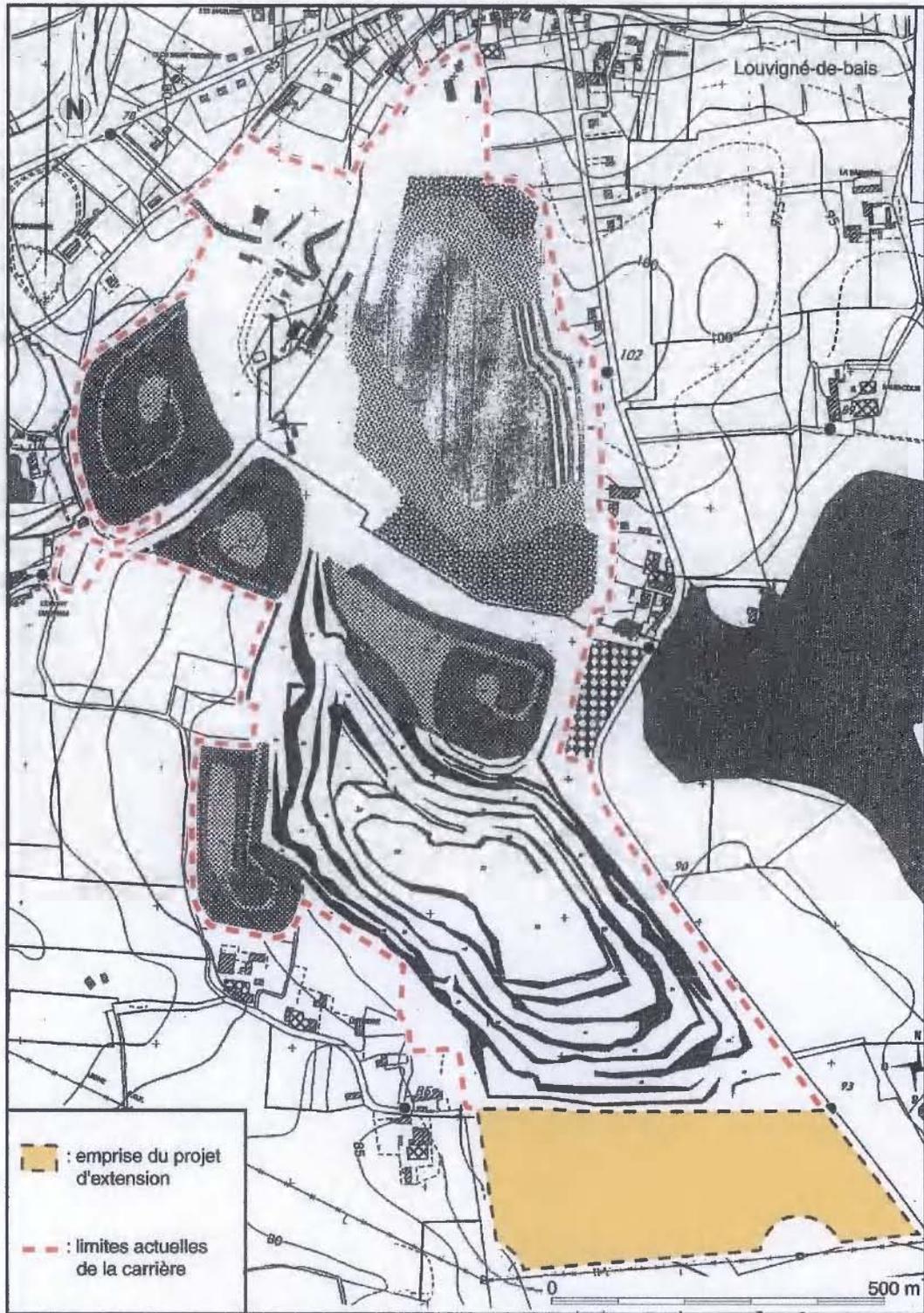


Fig. 2 : localisation du projet sur le cadastre actuel (D.A.O. S. Jean / Inrap).

1.2. Environnement archéologique

Les prospections aériennes et les vérifications au sol réalisées dans le secteur ont mis en évidence de nombreux sites (CAG 35, p. 65-66 et p. 103-104) sur les communes limitrophes de Bais et Louvigné-de-Bais (fig. 3). Une dizaine d'indices sérieux sont recensés dans le voisinage du projet d'extension de la carrière. Deux d'entre eux concernent la protohistoire, deux autres sont gallo-romains, un se rattache au haut moyen-âge, deux sont datés du bas moyen-âge à l'époque moderne et les deux derniers sont indéterminés.

Les trois sites les plus proches se situent à moins de 100 mètres du projet.

Une occupation gallo-romaine a ainsi été repérée au niveau du hameau de la Bliinière localisé au sud-ouest (site 52). Des *tegulae* et des briques dont certaines sont surcuites ont été retrouvées à proximité d'une source (CAG 35, p. 104, prosp. G. Leroux 1989).

Un manoir de la fin du Moyen-Age est également signalé au sud à la Rougerie (site 33).

Il faut enfin mentionner la découverte d'un enclos à la Jouaudière, hameau aujourd'hui disparu qui se situait à l'emplacement actuel de la carrière (site 38). Ce site mentionné dans la Carte Archéologique de la Gaule (CAG 35, p. 104, fig. 178) correspondait à un petit enclos carré de 20 m de côté.

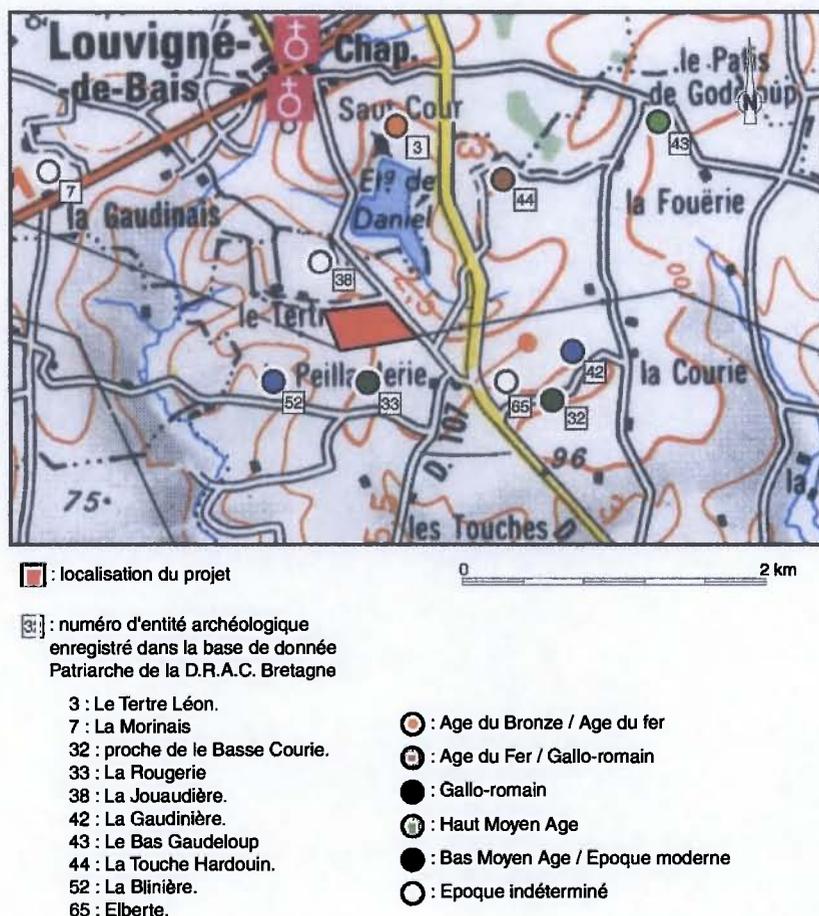


Fig. 3 : environnement archéologique (échelle 1/50000°) (D.A.O. S. Jean / Inrap).

1.3. Méthodologie

118 sondages de 20 m de long ont été réalisés avec une pelleteuse sur chenilles équipée d'un godet lisse de 3 m de large. Les tranchées ont été disposées en quinconce sur toute la superficie du projet conformément aux prescriptions des services de l'Etat. Elles étaient espacées de 20 m. L'ensemble de la surface décapée équivaut à 7000 m², ce qui correspond 6 % de l'emprise totale du terrain.

Une semaine entière a été nécessaire à la phase d'ouverture des sondages sous le contrôle de deux archéologues de l'INRAP. Les différentes anomalies repérées ont ensuite été sondées manuellement pendant 8 jours ouvrés. L'emplacement des sondages a été relevé par GPS avec une précision de l'ordre de 0,50 m à 1 m. Les vestiges ont été dessinés indépendamment dans chaque tranchée. Toutes les observations ont été consignées sur des fiches d'inventaire classées par sondage. La totalité des tranchées a été rebouchée au terme de l'intervention.

La phase de post-fouille s'est déroulée du 3 au 13 janvier 2005. Elle a permis de mettre au net la documentation, d'étudier le mobilier mis au jour et de rédiger le présent rapport.

2. Résultats

2.1 – Observations générales

Beaucoup d'anomalies ont été notées mais la grande majorité d'entre elles trouvent une explication naturelle ou relativement récente (fig. 4). La taille importante des parcelles actuelles explique d'abord la présence de nombreuses traces rectilignes. Elles correspondent souvent à d'anciennes limites cadastrales clairement signalées sur le relevé du XIXe siècle (fig. 5). Le bocage, très serré, s'expliquait alors par la proximité de petites exploitations agricoles associées à quelques prairies. En outre, deux fermes aujourd'hui disparues existaient entre les hameaux de Champagné et du Tertre déjà très proches. Des empreintes de fossés, de talus, de haies ou de chemins ont ainsi été mis au jour dans plusieurs sondages sans qu'aucune ne témoigne d'une occupation très ancienne. Certaines tranchées ne se superposent pas à d'anciennes limites parcellaires mais leur orientation reste assez proche de celles-ci pour imaginer des correspondances directes.

Quelques structures isolées semblent toutefois plus anciennes. Concentrées dans la partie occidentale de l'emprise, elles présentent généralement un comblement de terre limoneuse grisâtre et sont parfois recoupées par des fossés modernes. Des fragments de *tegulae* ont été retrouvés dans les remplissages de plusieurs de ces creusements, confortant l'idée d'installations gallo-romaines ou médiévales. La localisation de ces découvertes à proximité de la ferme du Tertre pose la question d'une occupation plus importante sous les bâtiments actuels. La toponymie particulière de ce hameau est un indice supplémentaire dans ce sens. Aucune organisation précise n'a toutefois été mise en évidence. Les fossés sont peu nombreux et leur profondeur reste très modeste (10 à 20 cm en moyenne). Ils correspondent probablement à des délimitations de parcelles agricoles même si quelques fosses et concentrations de trous de poteau suggèrent la présence de constructions en matériaux périssables. L'absence de mobilier caractéristique, notamment céramique, ne plaide guère pour un habitat dans l'emprise sondée.

On notera la mise en évidence d'une excavation assez importante dans la tranchée 59. Le fond et les limites sont imprécises mais la structure présente un comblement principal de terre brune parfaitement évident puisqu'il contient de nombreux tessons de céramiques des XV / XVIe siècles (grès et « rose-bleu » de Laval notamment). La proximité d'une petite ferme disparue n'est sans doute pas étrangère à cette découverte qui pourrait bien correspondre aux traces d'une grande mare. L'hypothèse que la petite exploitation existait déjà sous le règne d'Henri IV est possible.

Il faut également signaler la découverte d'un fragment de poignard en silex brun brûlé attribuable au Néolithique Final (fig. 6). Cet élément a été retrouvé dans la tranchée 60 en dehors de tout contexte stratigraphique. Aucune structure n'est associée à cette trouvaille et rien d'autre ne trahit d'occupation préhistorique dans le secteur.

Les indices les plus sérieux sont apparus à l'extrémité orientale de l'emprise sondée. De ce côté, un réseau de fossés organisés et de nombreux tessons de céramique dévoilent une occupation gauloise bien circonscrite.

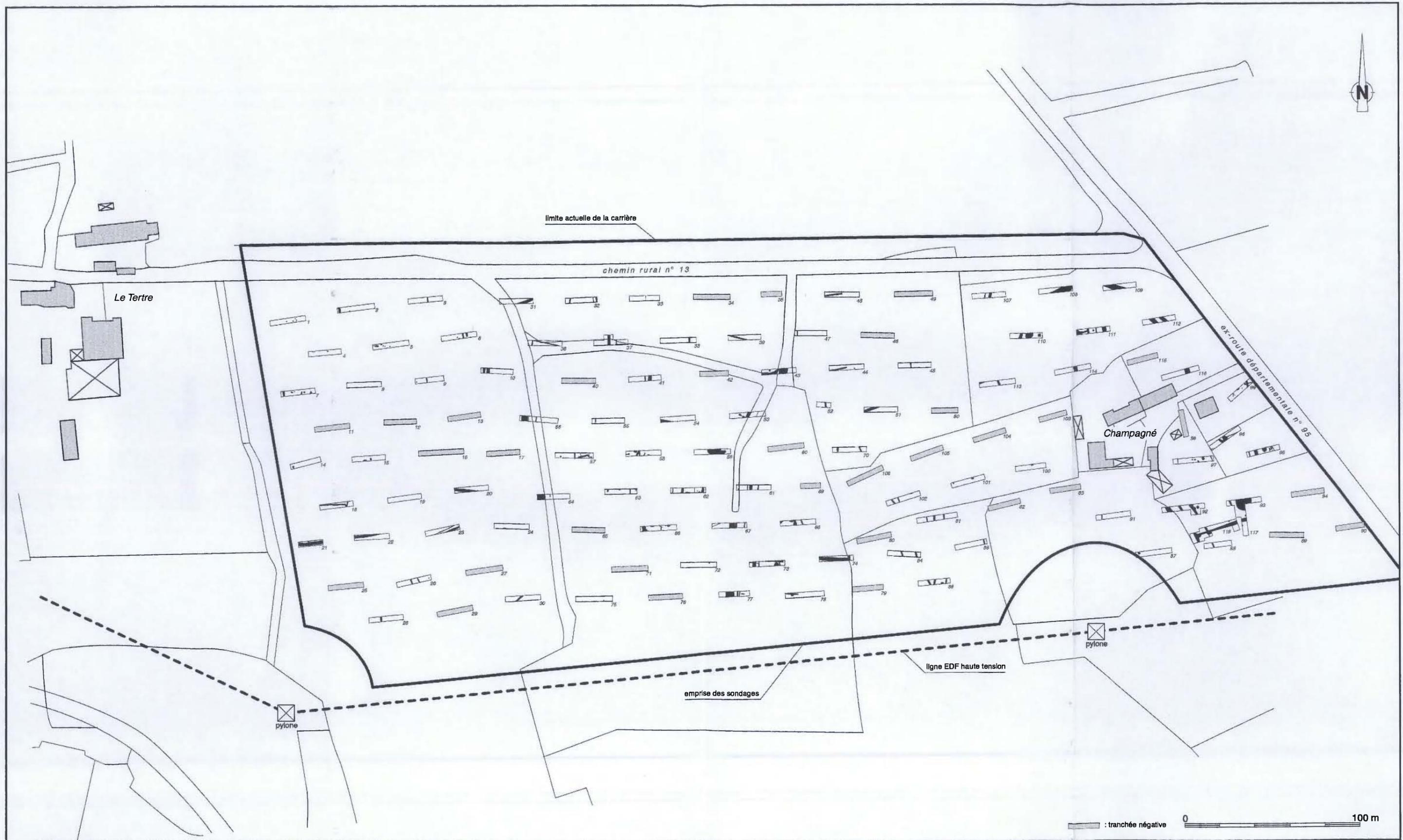


Fig. 4 : plan général des sondages (relevés. G. Le Cloirec, topo. D. Guimard et V. Pommier, D.A.O. S. Jean / Inrap).



Fig. 5 : superposition des sondages archéologiques et de l'ancien cadastre (D.A.O S. Jean / Inrap).



Fig. 6 : fragment de poignard en silex brun du néolithique final (cl. H. Paitier / INRAP)

2.2 - Une occupation de la fin de l'Age du fer

2.2.1. Les structures

Une concentration de creusements linéaires et ponctuels a été mise en évidence dans les tranchées 92, 93, 95, 96, 97, 99 et 118. Ces structures présentaient des comblements homogènes et compacts incluant de nombreux tessons d'apparence protohistoriques dans la partie supérieure de leur comblement. Ces indices étaient assez déterminants pour justifier une approche plus approfondie de ce secteur. Plusieurs tranchées ont donc été élargies pour vérifier l'extension de certaines anomalies. Un sondage complémentaire (tranchée 118) a ensuite été effectué avant d'entreprendre un maximum de fouilles ponctuelles (fig. 7).

Malheureusement, ce travail ne permet pas de proposer un plan très précis du site mis en évidence ici. Tout juste pouvons-nous délimiter assez justement son emprise en fonction de la topographie des lieux, de la densité des vestiges découverts et de l'orientation des fossés les uns par rapport aux autres.

Le premier point ne laissait guère soupçonner une implantation humaine à cet endroit car rien de particulier ne caractérise vraiment le relief. Nous sommes là au pied du versant est de la colline sur laquelle s'étendent les terrains concernés par le projet d'extension de la carrière. La zone est plane au premier abord mais on se rend finalement compte que le site archéologique est situé dans un léger creux pouvant suffire à le protéger des vents d'ouest.

Un fossé plus important que les autres souligne la petite dépression et marque en même temps, l'extension maximale des structures vers l'ouest. Ce creusement a été mis en évidence dans le sondage 92 qu'il traverse du nord au sud et se trouve dans le prolongement d'une limite parcellaire visible plus au sud sur l'ancien cadastre (sondage 92, fait 1). Ce détail explique les nombreuses racines retrouvées en partie supérieure du comblement. Elles rappellent, selon toute évidence, l'existence d'un talus moderne à l'emplacement précis du fossé gaulois. Ce dernier présente un profil irrégulier mesurant 1,10 m de profondeur à partir du niveau actuel (fig. 8). La partie basse est parfaitement taillée en V sur 0,90 m de hauteur. Le creusement est plus évasé dans sa partie supérieure où les différents comblements sont largement perturbés par les racines. Cette distinction est due à la superposition du fossé gaulois et de la haie d'arbres qui était plantée sur le talus plus récent. Le sondage effectué dans cette structure a permis de recueillir beaucoup de mobilier. La couche 4, qui semble correspondre à l'abandon du creusement protohistorique est particulièrement riche. Des colluvions ont été repérées à

deux niveaux. Dans le fond, les dépôts naturels résultent d'une stagnation d'eau inhérente à un usage comme fossé de drainage. L'implantation de la structure paraît d'ailleurs cohérente pour protéger le site du ruissellement venant de l'ouest. Les traces de colluvions retrouvées à la base de la couche 4 ne semblent pas associer au fond d'un creusement régulier et pourraient s'expliquer par un remblaiement en deux phases.

Deux fossés parallèles sont apparus à l'est à des distances de 4,5 m et 10 m du premier (tranchée 92, fait 2 et 3 – fig. 9 et 10). Ils se retrouvent dans la tranchée 118 où ils sont associés à un creusement perpendiculaire qui file vers l'est (tranchée 118, fait 4). Ce dernier présente des élargissements et des resserrements qui supposent le recoupement de plusieurs structures (fig. 11). Des systèmes d'entrées ou des zones de passages se devinent mais les informations recueillies sont trop limitées pour en dire plus. Tous les fossés sondés manuellement ont livré de la céramique protohistorique dans un comblement très compact. Alors que les faits 2 et 3 de la tranchée 92 présentent un remplissage unique, le fossé 2 de la tranchée 117 a révélé une succession de plusieurs dépôts (fig. 12). Une vaste zone de combustion est à signaler en partie supérieure du comblement de la tranchée 118. Elle pourrait être beaucoup plus récente que les fossés.

Un niveau de terre limoneuse brune a été mis au jour dans la tranchée 93. Nous avons cherché à en déterminer les limites pour évaluer les dimensions de cet épandage qui inclue beaucoup de céramique. Le sondage 117 a été entrepris dans ce but. Il est ainsi possible d'estimer la surface de l'ensemble à 80 m² pour une épaisseur d'une dizaine de centimètres. Toutefois, certains tessons enfoncés plus profondément pourraient appartenir au comblement de structures masquées par le remblai. Un creusement circulaire retrouvé au sud (fait 1 – fig. 13) montre que d'importantes installations ponctuelles existent dans le secteur. Le fond n'a pu être atteint en raison de l'étroitesse de la structure dont l'aspect évoque l'empreinte d'un gros poteau planté (peut-être double). Le comblement a livré de nombreux éléments de plaques-foyers et de céramique qui supposent le démontage de l'éventuelle construction en bois.

Les tranchées 95, 96 et 97 ont livré plusieurs structures mais nous n'avons pas eu le temps de les sonder manuellement. Leur remplissage compact et homogène laissent apparaître quelques tessons dont l'aspect est comparable aux éléments mis au jour dans les tranchées 92, 93, 117 et 118. Nous avons préféré aborder les creusements apparus dans la tranchée 99 pour vérifier si le site gaulois pouvait s'étendre jusque là.

Un fossé orienté nord-sud a été mis au jour à l'extrémité orientale du sondage (fait 6). Son profil et son comblement sont comparables aux aménagements mis au jour plus sud. Les tessons recueillis sont également du même type. On notera la découverte d'un fragment de creuset dont la taille évoque le travail d'un orfèvre. Les fosses (faits 3 et 5), trous de poteau (faits 2 et 4) et tranchées (faits 1 et 7) mis au jour à proximité, suggèrent la présence d'un bâti léger qui reste à comprendre et à interpréter.

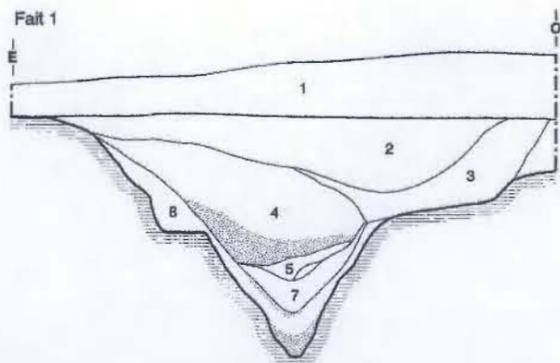
Au final, la surface du site peut être estimée à près d'1 hectare dans l'angle sud-est de l'emprise d'extension de la carrière. Une zone plus dense est perceptible dans la partie sud mais des concentrations de structures ont aussi été mises en évidence au nord. La partie centrale est très compacte car un système de drainage a complètement asséché le terrain à ce niveau. L'ancien propriétaire nous a confirmé les travaux et plusieurs drains ont effectivement été retrouvés. Il faut également signaler la découverte de quelques tessons au niveau des tranchées 86 et 91 (voir étude céramique). Ces indices laissent penser que l'occupation gauloise s'étend vers l'ouest. Plusieurs des fossés mis en évidence à ce niveau ne sont pas datés et peuvent effectivement fonctionner avec le site localisé au sud-est. Rien ne laisse pourtant croire à un développement important de l'occupation au-delà du secteur que nous avons circonscrit sur la figure 7. Des limites parcellaires contemporaines sont seulement probables.

tranchée 88

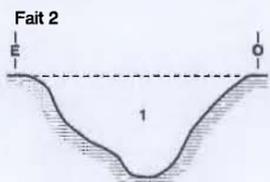


1 : Terre limoneuse grise, charbons de bois.

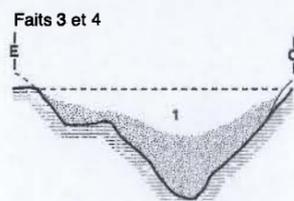
tranchée 92



- 1 : Terre arable marron charruée.
- 2 : Terre végétale marron (haie).
- 3 : Terre limoneuse grise avec nodules rouges (niveau compact).
- 4 : Terre graveleuse grise, manganèse, nombreux fragments de céramique protohistorique.
- 5 : idem U.S 4. Marron, avec plus de manganèse.
- 6 : Lentille d'argile ocre.
- 7 : Terre argileuse orangée, compacte, charbons de bois.
- 8 : Terre argileuse grise et orangé, très compacte, colluvionement.

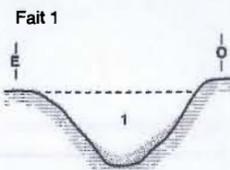


1 : Terre limoneuse grisâtre, nombreux charbons de bois.

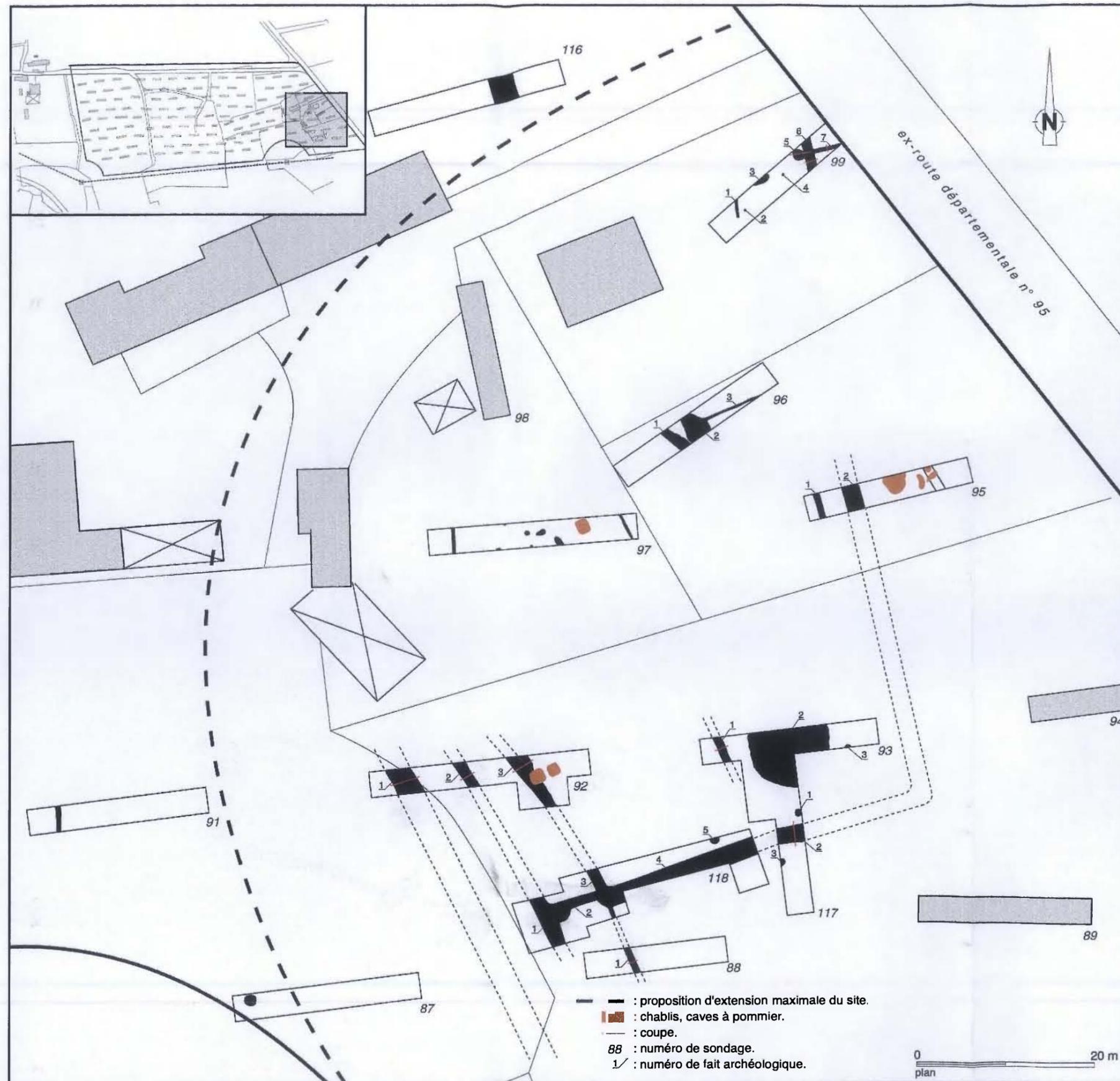


1 : Terre limoneuse brune, nombreuses céramiques.

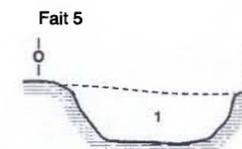
tranchée 93



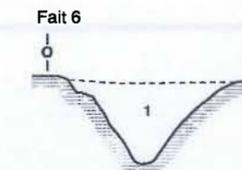
1 : Terre limoneuse brun clair, charbons de bois, racines, fragments de plaques foyères.



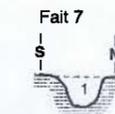
tranchée 99



1 : Terre limoneuse grisâtre, terre cuite, céramique.

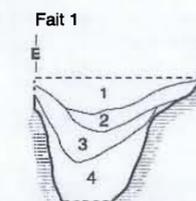


1 : Terre limoneuse brune-marron, charbons de bois, céramique.

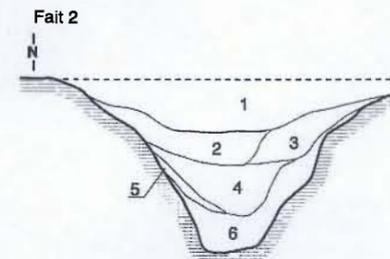


1 : Terre limoneuse brune-marron, céramique.

tranchée 117



- 1 : Terre argileuse brun clair, nombreux fragments de plaques foyères, pierres brûlées, terre cuite, charbon de bois, tessons.
- 2 : Rejet de foyer. Plaque foyère, terre cuite, nombreux charbons de bois.
- 3 : Terre argileuse gris-jaune (substrat), plaques foyères, terre cuite, charbons de bois.
- 4 : idem U.S 3, très compacte, beaucoup de terre cuite.



- 1 : Terre limoneuse brun clair fine et homogène, terre cuite, charbons de bois.
- 2 : Terre limoneuse grise à orange, nodules de manganèse, terre cuite, charbons de bois, tessons.
- 3 : Poche cendreuse noire, charbons de bois, terre grise à noire.
- 4 : Terre limoneuse compacte grise à orange, terre cuite, manganèse, tessons, plaques foyères.
- 5 : Lentille cendreuse grise et noire, terre limoneuse grise à orange, manganèse.
- 6 : Terre limoneuse argileuse orange à gris. Colluvions.

Fig. 7 : plan de la zone concentrant les vestiges de l'Age du Fer (D.A.O S. Jean / Inrap).

0 2 m
coupes



Fig. 8 : sondage dans le fait 1 de la tranchée 92 (cl. G. Le Cloirec / INRAP).



Fig. 9 : fait 2 de la tranchée 92 (cl. G. Le Cloirec / INRAP).



Fig. 10 : fait 3 de la tranchée 92 (cl. G. Le Cloirec / INRAP).



Fig. 11 : sondage 118
(cl. G. Le Cloirec / INRAP).



Fig. 12 : sondage dans le fait 2
de la tranchée 117
(cl. G. Le Cloirec /
INRAP).

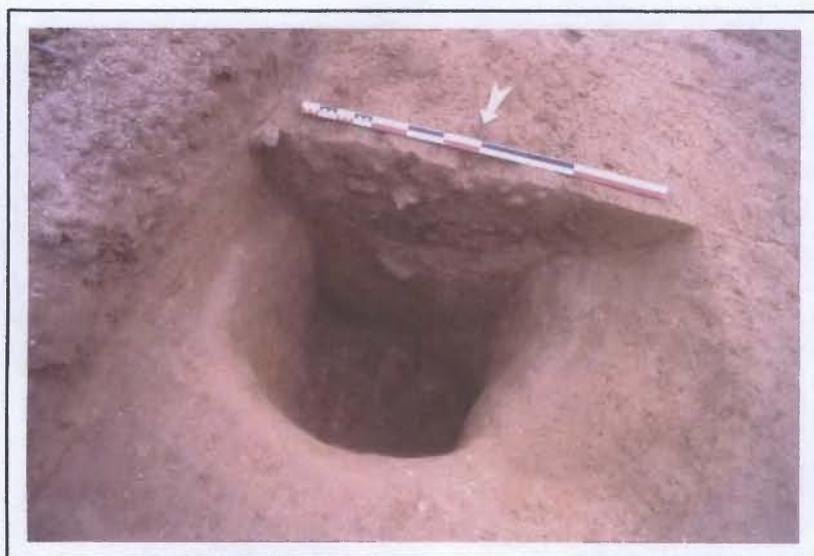


Fig. 13 : fait 1 de la tranchée 117
(cl. G. Le Cloirec / INRAP).

2.2.2. Le mobilier

Un ensemble considérable de poteries gauloises a été recueilli dans les sondages réalisés au sud-est de l'emprise. le lot se compose de 478 tessons pour un NMI correspondant à 54 récipients (cf. tableau de comptages). Malgré l'usure des parois des céramiques, certains décors demeurent encore lisibles, contrastant de ce fait avec les quelques lots issus du bassin rennais. De nombreux vases aux profils souvent bien préservés et aux dimensions fréquemment imposantes, ont pu faire l'objet de relevés graphiques. Les autres artefacts en terre cuite découverts méritent également une attention particulière, tant par l'importante quantité de fragments de plaques-foyers mises au jour (196 morceaux (fig. 14) que par la variété d'éléments originaux (fig. 15), les formes et les fonctions de ces derniers demeurant par ailleurs problématiques. En outre, on ne manquera pas de souligner la découverte d'un creuset (fig. 16) qui, par sa forme, évoque une activité métallurgique peut-être liée à l'orfèvrerie. Enfin, la présence de quelques objets en fer et de matériel lithique est attestée.

Une occupation ténue de ce secteur à la fin de l'époque médiévale ou plutôt au début de l'époque moderne (cf. tableau de comptages) est assurée par l'existence d'un objet en fer et de quelques fragments de poteries polluant parfois les contextes protohistoriques sous-jacents.



Fig. 14 : *fragments de plaques-foyers (cl. H. Paitier / INRAP).*



Fig. 15 : éléments indéterminés
en terre cuite
(cl. H. Paitier / INRAP).



Fig. 16 : fragments de creuset
(d'orfèvre ?)
(cl. H. Paitier / INRAP).

Tranchée 86, Fait 4 (pl. I)

Le remplissage de cette structure a livré 19 tessons pour un NMI estimé à un seul récipient. Il s'agit d'une écuelle à profil en esse, tournée, aux surfaces érodées orangées ayant conservé des stries de tournage. Malgré l'usure de ses faces un décor lustré orne ses parois. La lisibilité du décor n'est pas aisée, mais on peut observer des traits lissés régulièrement espacés sur sa face externe, tandis que sa paroi interne est décorée de guirlandes (ou arceaux) alternativement séparées par un trait lissé vertical. Enfin, son col est doté d'un large cordon peu prononcé dans sa partie médiane, comme certains vases de grande capacité dégagés dans les autres contextes. Il est surmonté par une lèvre éversée en bourrelet. En outre, une perforation affecte la partie inférieure de la panse de cette poterie. Par sa forme, ce récipient évoque les exemplaires du site d'Athée, « La Glannerie » (Mayenne) (Meuret 2001) datés des IIe-Ier siècles av. J.-C. En outre, dans l'Ouest, les décors lustrés semblent orner les céramiques depuis La Tène moyenne jusqu'à La Tène finale. Certains perdurent jusqu'au règne d'Auguste, voire plus tard, notamment pour les exemplaires gallo-romains du Nord Finistère.

Tranchée 91, Fait 1 (pl. I)

Le comblement de ce fossé comporte 1 seul tesson décoré associé à un objet en terre cuite. Ce dernier, composé de 14 fragments, est conservé sur 10,5 cm de long. De section circulaire, il est constitué de plusieurs plaques imbriquées mesurant chacune environ 3,5 cm de long, pour une épaisseur proche de 1,3 cm. L'une des extrémités de cet élément est cassée, tandis que l'autre présente la trace d'un décollement éventuel (d'une plaque ?) plus qu'un véritable rebord. Sa fonction demeure problématique. Il pourrait s'agir d'un col d'amphore, sans certitude, d'après les spécialistes consultés.

Cet objet était associé à un tesson appartenant à un vase tourné, un fragment de panse orné de traits lustrés verticaux groupés par 2 et régulièrement espacés. Or, dans l'Ouest, les décors lustrés semblent orner les céramiques depuis La Tène moyenne jusqu'au milieu du 1^{er} siècle av. J.-C. Toutefois, l'utilisation maîtrisée du tour rapide pour la confection de cette poterie suggère une datation postérieure au III^e siècle av. J.-C., soit aux II^e-début du 1^{er} siècles av. J.-C.

Tranchée 92 (pl. I et II)

Fait 1 (pl. I et fig. 15)

Une quantité modeste d'artefacts fut mise au jour au sein de ce fossé. On dénombre ainsi 70 tessons de poteries pour un NMI estimé à 5 vases, auxquels sont associés 4 fragments de plaques-foyers et 18 morceaux en terre cuite appartenant à 5 objets au moins. Ces derniers, en forme de piliers, de section ronde ou quadrangulaire présentent des formes originales augurant d'une activité artisanale potentielle bien spécifique qui, en l'état actuel des connaissances, ne peut être précisée sans une étude approfondie.

Trois récipients ont pu faire l'objet d'un relevé. Comme dans les autres contextes, ce sont pour l'essentiel des vases de grande capacité. L'un d'eux (pl. I, n° 1), par ses dimensions atypiques (environ 60 cm de diamètre à l'ouverture) et sa panse globulaire, suggère une fonction de stockage. Il ressemble étonnamment à celui découvert dans le Fait 2 de la tranchée 93, malgré une différence d'aspect. Caractérisé par une lèvre accentuée en bourrelet qui se démarque nettement du col, il se distingue des autres récipients connus dans les contextes du bassin rennais et plus largement d'Ille-et-Vilaine ou de Mayenne. En effet, le site d'Athée, « La Glannerie » (Mayenne) (Meuret 2001) a livré des vases proches de dimensions plus modestes, datés des II^e-I^{er} siècles av. J.-C. Ces derniers possèdent toutefois une lèvre plus allongée.

Deux autres récipients un peu moins grands, tournés, avec un cordon fin plus ou moins marqué au niveau du col, ont gardé l'empreinte d'une cannelure labiale interne seulement suggérée par une strie peu prononcée.

Malgré la rareté des éléments de comparaison dans cette localité, une attribution de ce lot à La Tène finale, entre la fin du II^e siècle et la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. est envisageable.

Fait 2

Le remplissage de ce fossé n'a pas livré beaucoup de mobilier, seulement 5 fragments de plaques-foyers comparables aux autres morceaux dégagés sur le site. Une attribution de ces éléments au Second âge du Fer peut donc être envisagée.

Fait 3 (pl. II)

On dénombre 50 tessons au sein de ce fossé pour un NMI évalué à 5 vases, associés à 30 morceaux de plaques-foyers et à une plaque en fer ainsi qu'un fragment de meule. Comme sur les sites du bassin rennais de la fin de l'âge du Fer, on distingue deux types de rebords de plaques-foyers : un

premier type doté de rebords équerres, et un second muni de rebords émoussés arrondis. Leur épaisseur varie de 2,2 cm à 4,3 cm.

Parmi les vases non dessinés, on peut mentionner la présence d'une écuelle probable, préservée depuis son épaulement jusqu'au départ du fond. Tournée, elle a conservé un décor de traits lissés rayonnants groupés par trois et régulièrement espacés sur sa face interne. En outre, une décoration constituée de trois traits lustrés obliques orne la panse d'un récipient de grande capacité. Elle est délimitée dans sa partie supérieure par une large cannelure.

La présence d'un piédestal très haut et resserré (pl. II, n° 1), souligné par un cordon annulaire, évoque des types tardifs de la fin de La Tène, tels que ceux d'Alet à Saint-Malo (35) (Langouët 1978) datés du 1^{er} siècle av. J.-C.

Une jatte tournée trouve des correspondances sur l'habitat de Chantepie, « Les Rives du Blosne » (35) dans un contexte hypothétiquement daté de la fin du II^e siècle ou peu après, mais également à Hédé (35), « Le Bas-Chesnay » sur des formes proches attribuées du II^e-I^{er} moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.

En outre, comme dans les autres contextes, un grand vase de stockage probable vient compléter l'ensemble. Il est pourvu d'une lèvre éversée en bourrelet peu accentué et trouve des parallèles à la fin de l'âge du Fer dans l'Ouest, comme par exemple sur l'habitat de Thorigné-Fouillard (35), « Z.A. de Bellevue » (rapport en cours)

Enfin, un récipient de taille plus modeste a conservé l'empreinte d'une pseudo-cannelure. Il trouve des équivalences sur l'habitat de Chantepie, « Les Rives du Blosne » (35) ou encore à Pacé, « Z.A.C. de Beausoleil ».

Fait 6

Un unique tesson protohistorique fut découvert dans cette structure ; cependant, par son aspect, il s'apparente aux autres poteries gauloises dégagées sur le site.

Tranchée 93

Fait 1

Les artefacts découverts dans le comblement de ce fossé se composent de 20 tessons protohistoriques équivalents à un seul récipient, associés à 7 fragments de plaques-foyers et à un bloc de quartz. L'épaisseur des morceaux de plaques-foyer varie de 2,4 cm à 5,3 cm, et l'un d'entre eux a conservé son bord droit ou équerre.

D'après les comparaisons émises avec les autres contextes de ce site, une attribution de ce lot au Second âge du Fer peut être établie.

Fait 2 (pl. II)

Cet épandage a livré l'ensemble de poteries le plus important du site avec 127 tessons totalisant 19 vases, auxquels sont associés 21 fragments de plaques-foyers et du matériel lithique. Au moins trois plaques-foyers différentes furent isolées, et l'une d'elles, conservée au niveau de son angle, permet d'affirmer qu'il s'agit bien de plaques quadrangulaires. Toutefois, l'un de ses côtés présente un rebord épannelé ou convexe, tandis que le retour d'angle comporte un rebord droit ou équerre.

L'essentiel du mobilier céramique est représenté par des vases globulaires de très grandes capacités, suggérant une fonction de stockage probable. Certains d'entre eux ont conservé leurs stries de tournage visibles. Leurs lèvres, dépourvues de cannelure interne, sont toutes en forme de bourrelet très prononcé. En outre, le col est peu marqué, voire absent. Or, les comparaisons pour ce type de vase doté d'une telle lèvre font défaut au niveau régional.

La lèvre éversée et arrondie d'un autre grand récipient a conservé les traces d'une pseudo-cannelure. On notera également la présence d'un vase haut, étroit et fermé, qui trouve des parallèles dans la seconde moitié du IIe – Ier siècle av. J.-C. dans l'Ouest. La lèvre d'une jatte probable, comparable à celle mise au jour dans le fait 3 de la tranchée 92, est à souligner.

Parmi les décors et enductions, signalons l'existence d'une lèvre graphitée sur sa face externe, et de plusieurs tessons de panse ornés de traits lustrés. En outre, un décor incisé orne la panse d'un autre vase. Il est possible que quelques uns de ces fragments se réfèrent à une occupation plus ancienne, sans certitude.

Tranchée 96, Fait 2

Cette structure renfermait peu de mobilier : seulement 3 tessons protohistoriques dont un fragment présente des traces de suie, pour un NMI estimé à un individu. Leur ressemblance avec les tessons de poteries gauloises dégagées sur le site suggère une attribution chronologique hypothétique à l'âge du Fer.

Tranchée 97, Fait 9

Le matériel découvert dans le comblement de cette structure est constitué de quelques tessons de poterie associés à un morceau de plaque-foyère et à deux fragments appartenant à un objet en fer, ainsi que du matériel lithique brûlé (granite ?). On compte ainsi 4 tessons pour un NMI évalué à un seul récipient pour lequel ne subsiste que sa lèvre arrondie éversée. Une attribution chronologique de l'ensemble au Second âge du Fer peut donc être proposée.

Tranchée 99

Fait 1

Au sein de ce fossé, seuls trois tessons protohistoriques ont permis d'isoler un récipient pour lequel ne subsiste que sa lèvre arrondie éversée. Cette dernière est munie d'une pseudo-cannelure à peine marquée sur sa face interne. En outre, l'aspect des fragments recueillis évoque celui des tessons issus des contextes datés de la fin du second âge du Fer sur le site.

Fait 3 (pl. III)

Le dégagement de cette structure a permis d'identifier un tesson décoré de traits incisés. Ce dernier est constitué de groupes d'au moins deux traits parallèles obliques alternativement opposés. L'orientation du tesson n'est pas aisée, et la lecture de l'ornementation s'en trouve ainsi modifiée en fonction de ce facteur. En effet, à l'origine, nous songions à un décor alternant traits horizontaux et traits verticaux. Or, une lecture plus attentive nous incite à retenir le premier cas de figure. En outre, dans cet optique, des décors similaires sont connus en Bretagne orientale et dans le bassin Rennais dès la fin de La Tène ancienne et surtout à La Tène moyenne, tandis que la seconde hypothèse envisagée ne trouve guère de corrélations. Enfin, les traits profondément incisés ont piégé un sédiment blanchâtre : s'agit-il d'une incrustation ou bien d'argile d'altération (kaolin ?) qui se serait involontairement immiscée ? Certes, le substrat local est composé de sédiment blanchâtre, ce qui ne permet guère d'opter pour l'une ou l'autre hypothèse.

De telles ornements sont connues localement, peut-être dès la fin de La Tène ancienne et durant La Tène moyenne, comme à Rennes (sites de « Beaurade » et de « La Visitation ») ou encore à Thorigné-Fouillard (35) (« Z.A. de Bellevue »).

Fait 4

On dénombre un seul tesson au sein de ce trou de poteau. Il s'agit d'un fragment de panse appartenant à un récipient vraisemblablement ouvert, décoré de deux cordons larges. Sa face externe a conservé quelques traces de graphitage. Son attribution au second âge du Fer peut donc être proposée.

Fait 5 (pl. III)

Cette structure a livré 13 tessons correspondant, après pondération, à un seul individu décoré érodé. Ce dernier est orné d'un motif peu lisible en « fer à cheval » ou plutôt d'ocelles estampées peu imprimées dans la pâte, réparties de manière anarchique, comme s'il s'agissait du remplissage d'une zone. La partie supérieure de l'ornementation est délimitée par une cannelure tandis que la partie inférieure du décor est manquante. Dans la péninsule armoricaine, les décors estampés sont très fréquents dans les contextes dès la seconde moitié du Ve siècle jusqu'au milieu du IIIe siècle av. J.-C. Toutefois, ils semblent progressivement disparaître des ensembles de la fin du IIe siècle av. J.-C. Enfin, certaines productions ocellées caractéristiques sont connues dans les Pays de la Loire, notamment dans la Sarthe, au Ier siècle av. J.-C.

Par conséquent, une attribution de ce tesson au Deuxième âge du Fer peut être proposée, sans plus de précision.

Fait 6 (fig. 16)

Le mobilier intéressant dégagé dans le comblement de ce fossé se compose de poterie et de 9 fragments de plaques-foyers, ainsi qu'un creuset et deux morceaux de terre cuite.

La présence d'un creuset muni d'un bec verseur indique une activité métallurgique probable dans le secteur dont la nature est difficile à définir. En effet, aucun exemplaire de creuset de forme comparable ne semble connu pour l'âge du Fer dans la région. Toutefois, sa morphologie évoque des exemplaires connus pour l'époque gallo-romaine en orfèverie localement (Le Cloirec 1995, vol. 1, p. 89, fig. 47 et 48). Une telle activité n'a pas laissé de nombreux témoignages pour le second âge du Fer, mais on recense un atelier sur le site de « St-Symphorien » à Paule (22), exploitant les gisements de quartz aurifères. Par ailleurs, la localité de Bais se situe dans une région qui n'est pas dépourvue d'alluvions aurifères, tels les gisements voisins de Port-Brillet et du Semnon.

Enfin, on compte 13 tessons pour un NMI évalué à un seul individu. De nombreux fragments de panse sont décorés de stries régulières plus ou moins larges et une lèvre arrondie éversée est dotée d'une cannelure à peine marquée. Or, à la fin de La Tène, la cannelure labiale de plus en plus fine, est simplement suggérée sur les exemplaires les plus tardifs.

Fait 7 (pl. III)

Le comblement de ce fossé a livré un élément original en terre cuite qui ne présente pas de trace particulière de chauffe. Sa fonction ne peut être déterminée précisément sans une étude plus approfondie. Enfin, 2 tessons protohistoriques attribués au second âge du Fer sont à mentionner.

Tranchée 117

Fait 2 (pl. III et fig. 14)

De nombreux artefacts furent mis au jour dans le remplissage de ce fossé, soit 75 tessons de poteries pour un NMI estimé à 4 vases, associés à 100 morceaux de plaque-foyer. L'épaisseur des plaques-foyer varie de 2,7 cm à 4, 3 cm, et certains fragments présentent des traces de suie sur une face. Les plaques vraisemblablement quadrangulaires sont toutes pourvues de bords droits ou équarris

sauf dans un cas. En effet, une plaque, conservée au niveau de son angle, dispose d'un rebord équin et le retour d'angle est caractérisé par un rebord émoussé ou convexe.

Comparativement à la quantité considérable de plaques-foyers mise au jour, la quantité de tessons recueillis demeure assez modeste. Parmi les éléments caractéristiques, la lèvre d'un grand récipient de stockage pourvue d'un bourrelet bien marqué (non dessinée), se réfère aux autres exemplaires dégagés sur le site. En outre, le rebord éversé d'un vase de grande taille a conservé une pseudo-cannelure sur sa face interne.

Ces diverses remarques suggèrent une datation tardive de ce lot, à La Tène finale.

Fait 3 (pl. III)

Cette structure contenait 31 tessons pour un NMI évalué à 7 récipients, associés à 8 morceaux de plaques-foyers dont un rebord conservé arrondi, ainsi que 2 fragments de terre cuite.

Ce contexte est caractérisé par une importante quantité de vases de stockage uniquement pourvus d'une lèvre très accentuée en bourrelet épais, avec l'absence de col. Peut-être s'agit-il d'un critère morphologique à prendre en considération d'un point de vue chronologique. Conjugée à l'absence de pseudo-cannelure sur les autres récipients recueillis, ces remarques viennent étayer cette hypothèse. Un grand vase haut et fermé doté d'une lèvre arrondie éversée comporte de nombreux parallèles dans l'Ouest à la fin de l'âge du Fer. Enfin, une petite forme ouverte trouve de rares comparaisons à Thorigné-Fouillard (35) « Z.A. de Bellevue » (rapport en cours).

La couche 2 a livré une lèvre éversée en forme de bourrelet moins accentué que sur les exemplaires de la couche précédente, se référant à un récipient de grande capacité. Les comparaisons locales font toutefois défaut.

CONCLUSION

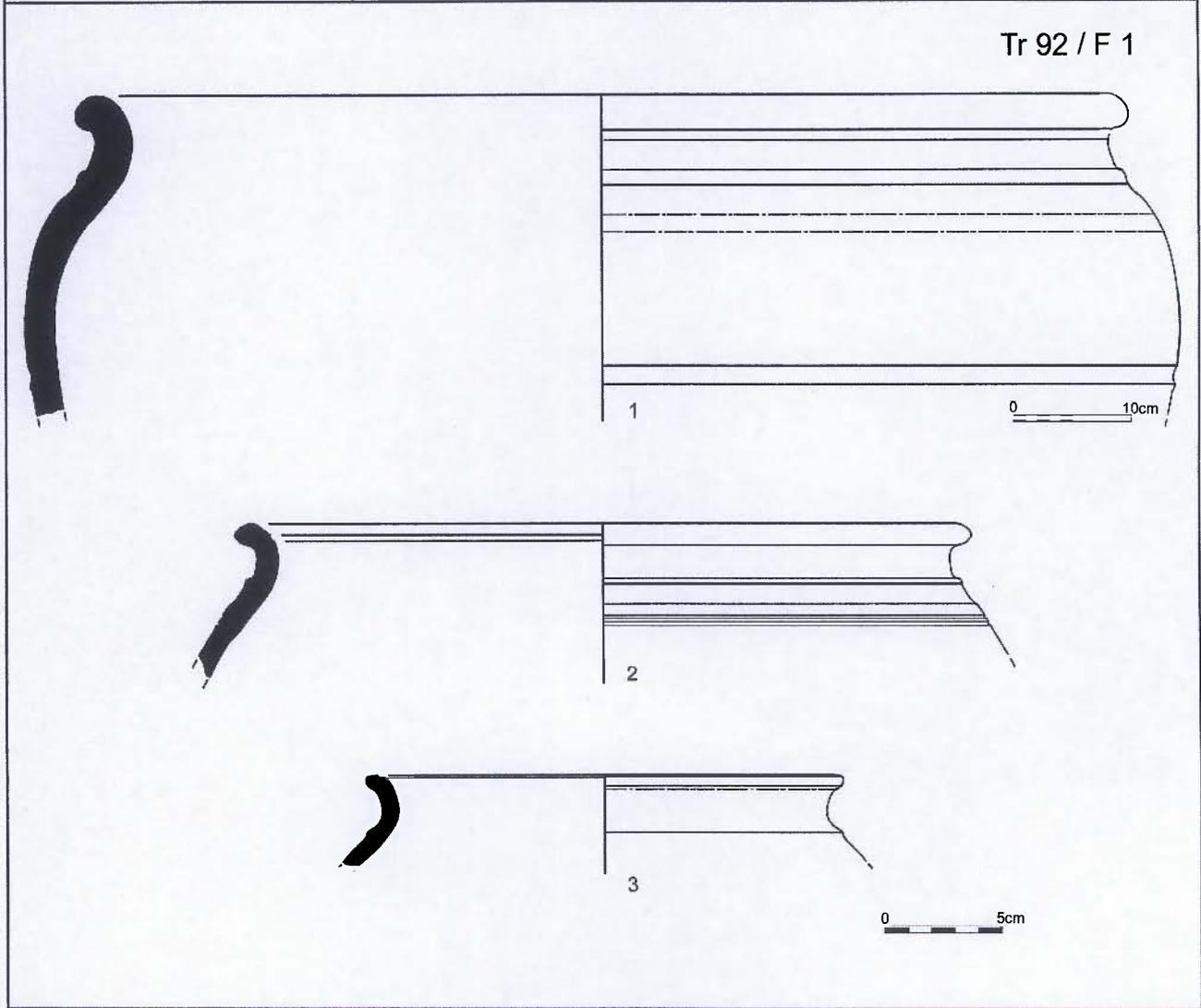
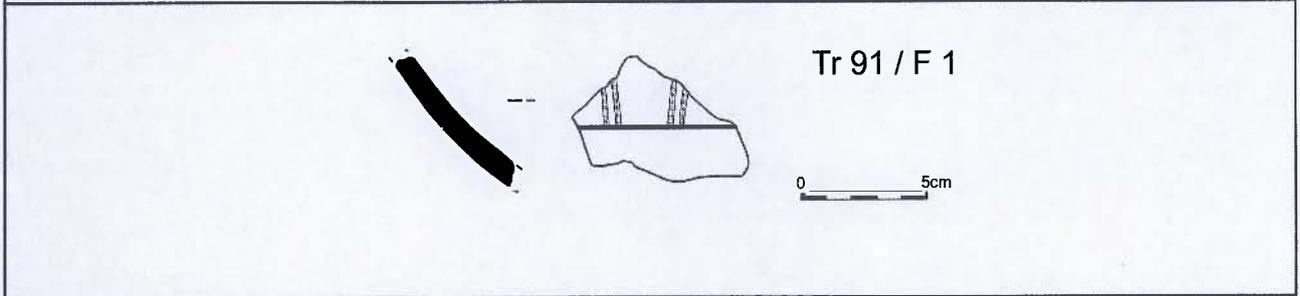
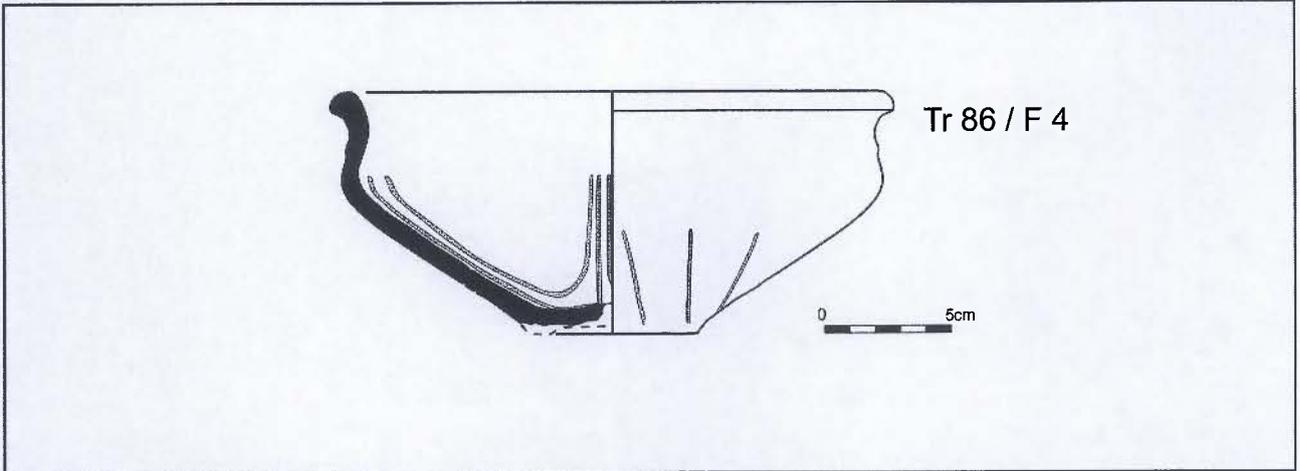
Le caractère relativement homogène du mobilier recueilli est souligné par la récurrence de certains types de vases, principalement les récipients de grande capacité à profil en esse munis d'une lèvre en bourrelet. Ils trouvent des comparaisons à l'est de l'Ille-et-Vilaine comme à Visseiche, « La Montagne », ou encore en Mayenne, à Athée (communication orale, J.-C. Meuret). Parfois, lorsqu'il s'agit de vases de taille un peu plus modeste, une pseudo-cannelure ou strie de tournage peu prononcée orne l'intérieur de la lèvre. En outre, les écuelles à profil en esse et les jattes semblent minoritaires. Enfin, un cordon large orne souvent le col de certains récipients. Malgré la mauvaise conservation des surfaces, de nombreux vases sont tournés. Toutefois, les références locales voire régionales demeurent restreintes, et les quelques comparaisons suggèrent une datation de l'ensemble à La Tène finale, à la fin du II^e siècle ou dans la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. En outre, une occupation plus ancienne peut être suggérée par la présence de quelques tessons décorés mal conservés, notamment les motifs incisés, qui peuvent trouver des parallèles à La Tène moyenne. Enfin, aucun mobilier d'importation n'est à mentionner (un col d'amphore figure peut-être dans le Fait 1 de la tranchée 91).

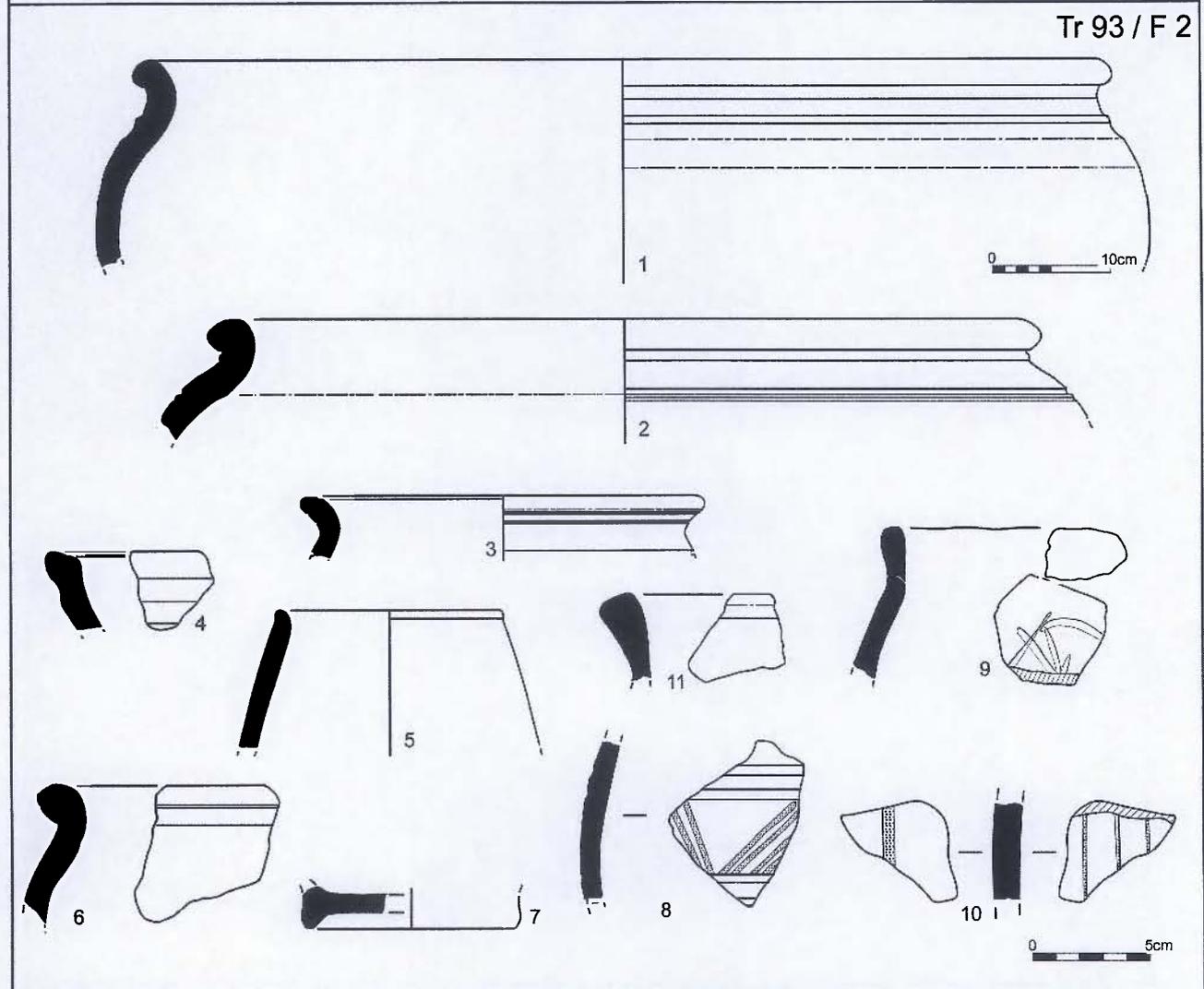
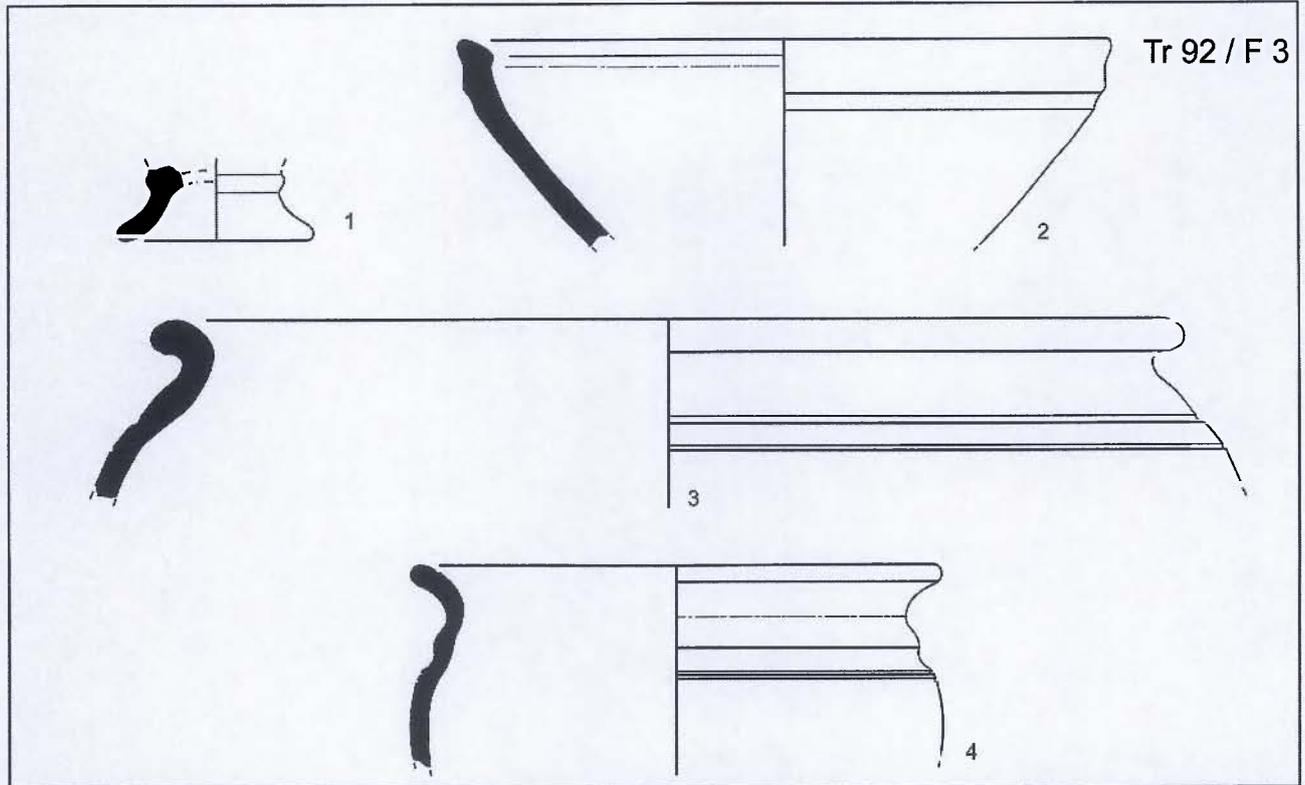
Ce matériel est également caractérisé par la présence d'un creuset, témoin d'une activité métallurgique qu'il serait souhaitable de définir plus précisément. Par ailleurs, la fonction de nombreux éléments en terre cuite, originaux par leurs formes, ne peut être précisée sans une étude approfondie. On constate en outre une quantité impressionnante de plaques-foyers dont on ne connaît d'ailleurs pas la fonction exacte. S'il semble exister deux types de plaques, comme on a pu le constater par ailleurs dans le bassin rennais, avec un premier type doté de rebords équarris, et un second muni de rebords émoussés arrondis, il faut se méfier de l'existence potentielle de ces deux types sur une même plaque (cf. tranchée 93, Fait 2).

INVENTAIRE DU MOBILIER PROTOHISTORIQUE						
Tranchée/Fait	Nbre tessons	Nbre Bords	Nbre Fonds	NMI	Autre	Datation
Tr 6	12					Proto/Age du Fer?
proximité Tr 60					poignard silex	Néolithique final
Tr 86/F 4	19	1	1	1		Fin du 2d âge du Fer
Tr 91/F 1	1			1	objet en terre cuite à section circulaire	Fin du 2d âge du Fer
Tr 92? HS/déc méca	27	3	1	3	11 frag PF	Fin du 2d âge du Fer
Tr 92/F 1	70	5	1	5	1 lithique, 4 frag PF 1 TC, 18 frag piliers (au moins 5)	Fin du 2d âge du Fer
Tr 92/F 2					5 frag PF	2d âge du Fer?
Tr 92/F 3	50	5	3	5	30 frag PF 1 plaque en fer 1 frag meule ?	Fin du 2d âge du Fer
Tr 92/F 6	1					Proto/Age du Fer?
Tr 93/F 1	20		1	1	7 frag PF 1 bloc quartz	2d âge du Fer?
Tr 93/F 2	127	14	7	19	1 lithique, 21 frag PF	Fin du 2d âge du Fer
Tr 96/F 2	3		1	1		Proto/Age du Fer?
Tr 97/F 9	4	1		1	1 lithique, 1 frag PF 2 frag Fer (1 objet)	2d âge du Fer
Tr 99/F 1	3	1		1		2d âge du Fer
Tr 99/F 3	5			1		2d âge du Fer
Tr 99/F 4	1			1		2d âge du Fer
Tr 99/F 5	13			1		2d âge du Fer
Tr 99/F 6	13	1		1	1 creuset (orfèvre?) 9 frag PF, 2 frag TC	2d âge du Fer
Tr 99/F 7	2		1	1	1 objet en TC en forme de dôme	2d âge du Fer
Tr 117/F 2	75	4	2	4	100 frag PF	Fin du 2d âge du Fer
Tr 117/F 3	31	7		7	8 frag PF, 2 frag TC	Fin du 2d âge du Fer
Tr 117/F 3/Co 2	1	1		1		Fin du 2d âge du Fer?
Total	478	43	18	55		

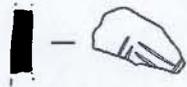
PF=Plaque-foyère ; TC=Terre cuite

INVENTAIRE DU MOBILIER HISTORIQUE							
Tranchée/Fait	Nbre tessons	Nbre Bords	Nbre Fonds	Nbre anses	NMI	Autre	Datation
Tr 18/F 1	1		1		1	6 frag tuiles	fin médiéval/moderne
Tr 21/F 1						1 frag tuile	époque historique
Tr 59/F 1	12	2	1		2		fin médiéval/moderne
Tr 62	43	8		4	8	1 objet Fer	fin médiéval/moderne
Tr 93/F 2	1				1		fin médiéval/moderne
Tr 92/F 1/Co 2	1		1		1		fin médiéval/moderne
Tr 117/F 2	1						époque historique
Total	60	10	3	4	10		

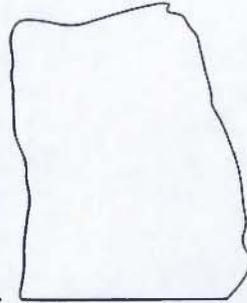




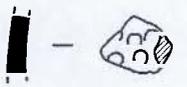
PI II



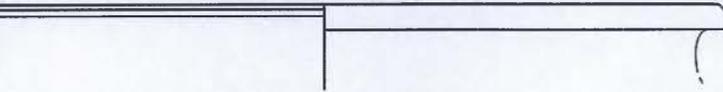
Tr 99 / F 3



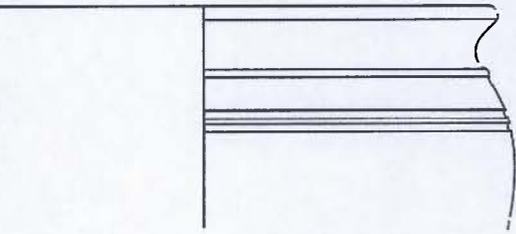
Tr 99 / F 7



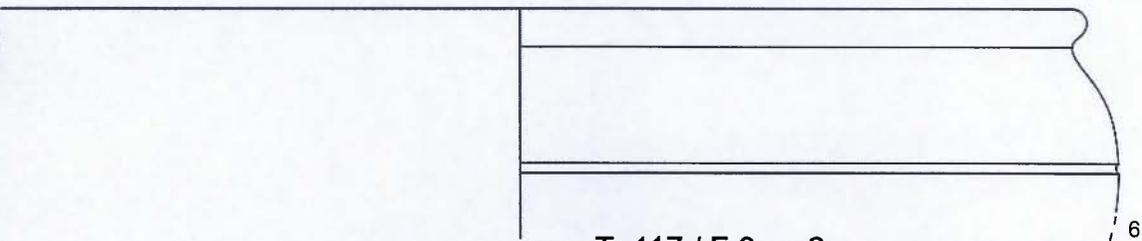
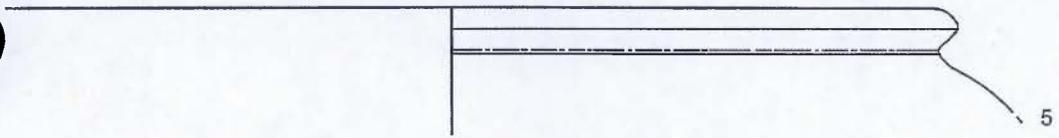
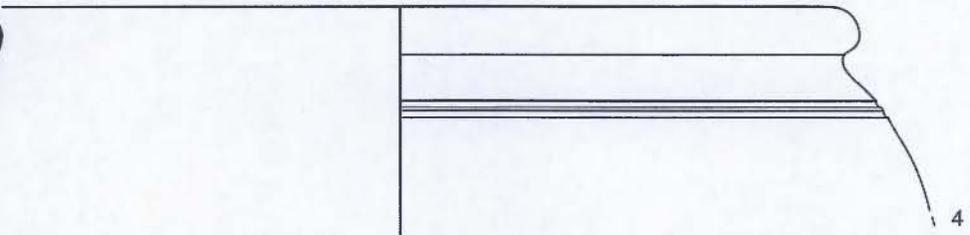
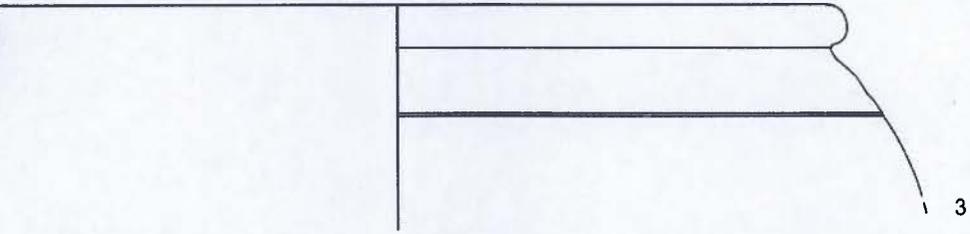
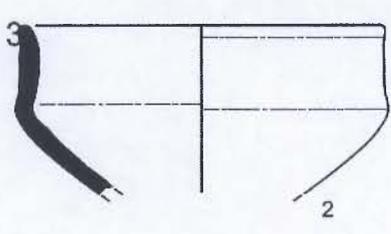
Tr 99 / F 5



Tr 117 / F 2



Tr 117 / F 3



Tr 117 / F 3 co.2

0 5cm

PI III

3. Conclusion

Les 11,7 hectares du projet d'extension de la carrière des Vallons ont été sondés correctement. Beaucoup des structures repérées peuvent être mises en relation avec des limites parcellaires, des chemins ou des occupations figurant sur le cadastre du XIXe siècle.

On note toutefois la présence de fragments de tuiles gallo-romaines (*tegulae*) dans plusieurs fossés mis au jour en limite occidentale de l'emprise. Malgré ces éléments et bien que des trous de poteau et quelques fosses isolées aient également été retrouvées, aucune occupation antique ou médiévale majeure n'est à signaler sur les terrains abordés au cours de cette étude. Les indices orientent plutôt notre attention sur le hameau du Tertre vers lequel se concentrent les découvertes.

L'information la plus significative concerne la mise en évidence d'un site de la fin de l'Age du Fer dans la partie orientale du projet. Il s'agit vraisemblablement d'une occupation domestique très limitée dans l'espace comme dans le temps. Son emprise atteint 1 hectare mais un développement vers le nord-est, sous la route actuelle, reste possible. L'ensemble est délimité par une série de fossés présentant plusieurs séquences de fonctionnement. Des concentrations de trous de poteau et des épandages de céramiques ont été mis au jour à l'intérieur de l'enclos sans qu'il ne soit possible, à ce stade, d'identifier de bâtiments. Les structures sont relativement bien conservées et le mobilier semble particulièrement abondant et original pour ce type de site. En dehors des formes en céramique, le nombre élevé de plaques-foyers est à souligner. Par ailleurs, la présence d'un creuset de petite taille suggère une activité métallurgique dont la nature reste à préciser. Seule une opération archéologique plus approfondie permettrait de mieux définir ces différentes activités, dans une zone géographique mal connue pour la fin de La Tène .

BIBLIOGRAPHIE

Aubry 2004 : AUBRY (L.). – Pacé, «Z.A.C. de Beausoleil (Ille-et-Vilaine) ». Diagnostic archéologique, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, mars-avril 2004.

Béguin 1995 : BEGUIN (F.). – « La céramique d'un enclos du Second Age du Fer à Hédé (35) au lieu-dit « Le-Bas-Chesnay ». *R.A.O.*, 12, 1995, p. 111-115.

CAG 35 : LEROUX (G.) et PROVOST (A.) – L'Ille-et-Vilaine (35), carte archéologique de la Gaule, académie des inscriptions et Belles-Lettres, Paris 1990.

Cherel 2001 : CHEREL (A.-F.). – « Présentation des ensembles de vases issus de deux sites d'habitat gaulois, La Gaudine et La Pièce du Bildoux, commune de Vivoin (Sarthe, tracé de l'A28) ». In : *Les mobiliers des 2^{ème} et 1^{er} siècles avant notre ère dans l'Ouest de la Gaule*. Compte-rendu de la réunion tenue le 22/03/2001 à Rennes ; UMR 6566, CNRS-Culture-Université, « Civilisations Atlantiques et Archéosciences », Thème : âges du Fer.

Daire 2001 : DAIRE (M.-Y.). – « Les céramiques du fossé de « L'Homme Mort », St-Pierre-de-Plesguen (35) ». In : *Les mobiliers des 2^{ème} et 1^{er} siècles avant notre ère dans l'Ouest de la Gaule*. Compte-rendu de la réunion tenue le 22/03/2001 à Rennes ; UMR 6566, CNRS-Culture-Université, « Civilisations Atlantiques et Archéosciences », Thème : âges du Fer.

Langouët 1978 : LANGOUËT (L.). – « Les céramiques gauloises d'Alet ». *Les Dossiers du Centre Régional Archéologique d'Alet*, n°6, 1978, p. 57-104.

Le Cloirec 1995 : LE CLOIREC (G.) – 3-5, rue de Saint Malo, Rennes. DFS de fouille préventive inédit. Rennes : SRA Bretagne 1995.

Le Goff 1997 : LE GOFF (E.). – Retiers, « Les Jeusseries (Ille-et-Vilaine) ». Une ferme gauloise sur le tracé de la R.D. 41. D.F.S. de sauvetage urgent, A.F.A.N., S.R.A. de Bretagne, Rennes, 1997.

Leroux et al. 1998 : LEROUX (G.), LE BOULANGER (F.), BLANCHET (S.). – « Les occupations anciennes des rives de la Vilaine à Vieuxville-Beaurade (Rennes, Ille-et-Vilaine), de la Préhistoire à la fin du Moyen-Age ». *R.A.O.*, 15, 1998, p. 173-199.

Maguer et al., 2003 : MAGUER (P.), CHEREL (A.-F.), AUXIETTE (G.). – « Nouvelles données sur les habitats de l'âge du Fer dans le Nord de la Sarthe (commune de Vivoin, Autoroute A28) ». Actes du colloque de l'A.F.E.A.F. tenu à Nantes du 13 au 16 mai 1999. *Revue archéologique de l'Ouest*, suppl. n°10, 2003, p. 213-234.

Meuret 2001 : MEURET (J.-C.). – « Athée (Mayenne) – La Glannerie ». In : *Les mobiliers des 2^{ème} et 1^{er} siècles avant notre ère dans l'Ouest de la Gaule*. Compte-rendu de la réunion tenue le 22/03/2001 à Rennes ; UMR 6566, CNRS-Culture-Université, « Civilisations Atlantiques et Archéosciences », Thème : âges du Fer.